

Commune de Croy – Législature 2021-2026 Municipalité

Répartition des dicastères

Candaux Thierry: Syndic Administration communale, finances, distribution de l'eau et

Remplaçant: du gaz, améliorations foncières, commission «énergies» et

Stern Vincent CODIR AIVN.

Stern Vincent: Municipal CODIR ASCOVABANO (écoles), routes et chemins et éclairage

Remplaçant: Vice-Syndic public.

Candaux Thierry

Nicolier Sylvie: Municipale Bâtiments communaux, tourisme, paroisse, affaires sociales

Remplaçant: (ARAS, AJOVAL, ASPMAD, RSNB) et EHNV, déléguée

Boulaz Stéphane suppléante SIDSPO

Boulaz Stéphane: Municipal Forêts, refuge, CODIR groupement forestier, police des

Remplacant: constructions, PACom, gestion des déchets, délégué

Reis Manuel ASCOVABANO, délégué SDISPO et commission «énergies».

Reis Manuel: Municipal Terrains, parcs & promenades, cimetière, cours d'eau

Remplaçante: Polices (pol. sanitaire, inhumations, CODIR SDISPO, PCi),

Nicolier Sylvie bâtiments communaux et délégué suppléant ASCOVABANO.

Répartition acceptée par la Municipalité en séance du 3 octobre 2022.

